



HAL
open science

Aide à la décision dans le processus de recherche de la qualité en formation

Daniel Guy, Jean Ferrasse

► **To cite this version:**

Daniel Guy, Jean Ferrasse. Aide à la décision dans le processus de recherche de la qualité en formation. Les défis de la qualité de la formation, nouvelle gestion, nouveaux outils d'évaluation et nouvelles normes in 13e congrès du multimédia et de l'enseignement assisté par ordinateur., Jan 1994, Paris, France. hal-00947082

HAL Id: hal-00947082

<https://univ-tlse2.hal.science/hal-00947082>

Submitted on 14 Feb 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les défis de la qualité de la formation : nouvelle gestion, nouveaux outils d'évaluation et nouvelles normes

L'APPORT DE L'AIDE A LA DECISION POLITIQUE DANS LE PROCESSUS DE RECHERCHE DE LA QUALITE EN FORMATION

Daniel GUY,
Jean FERRASSE
Sciences de l'Education,
Université de Toulouse Le-Mirail

Les dispositifs de formation professionnelle évoluent dans un environnement caractérisé par le multi-partenariat. Collectivités territoriales, et plus particulièrement les Régions, organisations professionnelles, services de l'Education Nationale, organismes de formation, travailleurs sociaux, etc., contribuent au développement des pratiques de formation, avec parfois des intérêts divergents, voire contradictoires. De ce fait, le nécessaire dépassement des points de vue particuliers, pose avec acuité, le problème du pilotage des conduites politiques mises en oeuvre ; ce qui suppose :

- 1 - La détermination d'objectifs visibles et définis concrètement.
- 2 - La coordination des moyens mis en oeuvre pour atteindre ces objectifs.
- 3 - La mise au point de procédures de contrôle et d'évaluation des actions engagées.

C'est dans ce contexte, sommairement esquissé, que notre équipe, le C.O.S.E.F.D. (Centre d'Observation des Systèmes Emploi / Formation et Développement), participe au processus de recherche de la qualité en formation, en mettant en oeuvre une démarche praxéologique : l'Aide à la Décision Politique, (A.D.P.). Au cours de cette séquence, et à travers l'analyse de deux cas, nous essaierons de répondre à deux questions :

- 1 - Comment l'A.D.P., constituée en pratique éducative, contribue-t-elle au dépassement des intérêts particuliers, objets du "calcul efficace", et à la prise en compte du caractère historique de l'expérience humaine, c'est-à-dire du sens ?
- 2 - Quelles sont les conséquences quant aux pratiques évaluatives, de cette double approche, la "rationalité technico-économique" et le "raisonnable" accumulée par l'histoire ? Autrement dit : quels sont les mécanismes et les modes de pénétration du contrôle dans l'évaluation, et réciproquement de l'évaluation dans le contrôle ? Etant entendu, que nous rattachons le

contrôle au calcul efficace et à la rationalité économique, et l'évaluation au caractère historique de l'expérience humaine.

En conclusion, nous dessinerons les perspectives pour nos futures recherches en soulignant la place centrale occupée par la problématique de la traduction entre des partenaires qui structurent, chacun, leurs informations dans différents éco-langages, porteurs de valeurs spécifiques. Nous avancerons l'hypothèse que le rapport rédigé, à la suite d'une démarche d'expertise-conseil, contribue à l'émergence d'un langage commun - et non d'un consensus - qui favorise le débat relatif au problème étudié.

L'AIDE A LA DECISION POLITIQUE : UNE PRAXIS EDUCATIVE ?

Afin de mieux situer l'apport de l'Aide à la Décision Politique (A.D.P.) à la recherche de la qualité en formation, présentons en les grandes lignes. Mais, au préalable, rappelons que la politique n'est pas seulement luttes et stratégies pour la conquête du pouvoir, mais d'abord choix des buts poursuivis (politics), et manière concertée, concrète, de les atteindre (policy)¹. C'est en restant au plus près de ces acceptions rappelées par De Landsheere (1992), que nous entendrons le terme de politique.

Jean Ferrasse (1992) a précisé dans quelles conditions des élus politiques locaux ont sollicité les Sciences de l'Education pour assurer la coordination d'un groupe pluridisciplinaire de chercheurs, chargé de réaliser le diagnostic² socio-économique du département de l'Aude. Cette commande s'enracinait dans l'échec des études antérieures qui, uniquement placées sur le versant quantitatif et organisationnel, intégraient difficilement les aléas et les fluctuations de la vie sociale. Jean Ferrasse formulait alors l'hypothèse que *“la demande liée à l'Aide à la Décision Politique, est l'expression d'une contradiction fondamentale qui réside dans l'union forcée de deux termes exclusifs l'un de l'autre : le micro-système relationnel et le macro-système organisationnel”*. Dans le cas d'une collectivité territoriale, comme un département, l'élu local appartient à l'un et à l'autre des systèmes, et à travers cet exemple, nous pouvons dégager les premiers éléments caractéristiques de la contradiction³.

- Sur le versant micro-systémique (le conseiller général dans son canton), il est un homme public, un leader, engagé dans des rapports de réciprocité et inséré dans un jeu de relations

¹De Landsheere (1992) rappelle que l'anglais dispose de deux mots pour distinguer clairement les deux acceptions du terme “ politique “.

²Diagnostic, assorti d'un registre de recommandations.

³Pour une analyse approfondie de cette contradiction, nous renvoyons à l'article de Ferrasse (1992).

interpersonnelles.

- Sur le versant macro-systémique (le conseiller général siégeant à l'assemblée départementale), il est un homme de pouvoir, détenteur de la puissance sociale. Il se veut décideur rationnel, soucieux de l'efficacité.

L'A.D.P. apparaît alors comme un acte de formation qui tente d'intégrer les éléments de la contradiction dans une forme nouvelle, espace de jeu où les rôles et les fonctions, attachés aux deux systèmes fondateurs de l'action politique, peuvent se mouvoir. Notons que cette forme nouvelle n'est pas le fruit d'une approche psychologique, mais d'un travail sur le système institutionnel de la représentation politique qui sous-tend la contradiction, ce qui différencie l'A.D.P. des pratiques traditionnelles de formation.

Nous étayerons notre proposition par la forme limite que dessine Ricoeur (1986) de *"l'Etat éducateur"*. *"La fonction raisonnable de l'Etat est finalement de concilier deux rationalités : le rationnel technico-économique et le raisonnable accumulé par l'histoire des moeurs. L'Etat est alors la synthèse du rationnel et de l'historique, de l'efficace et du juste. .../... Sa vertu est de faire tenir ensemble le critère du calcul efficace et le critère des traditions vivantes qui donnent à la communauté le caractère d'un organisme particulier, visant à l'indépendance et à la durée. Disons encore que cette rationalité confère à l'Etat moderne une tâche d'éducateur."* La pratique de notre équipe, en introduisant dans les rapports d'expertise-conseil, le sens, le symbolique, l'imaginaire, afin de les confronter aux éléments techniques et économiques, confère à l'aide à la décision une dimension éducative dans la mesure où cette confrontation prend le statut de contradiction motrice.

LA RECHERCHE DE LA QUALITE EN FORMATION

Après avoir esquissé les grandes lignes de l'A.D.P., nous tenons à préciser, sans dresser une revue exhaustive des travaux, nos références conceptuelles quant à la qualité en formation.

La demande de formation est traditionnellement, dans le cadre des sciences humaines, analysée au plan psychologique individuel. Ferrasse (1972,1992) a caractérisé la contradiction éducative placée à l'origine du conflit et de la demande dans le cas des enseignants ou des formateurs d'enseignants. *"Cette contradiction éducative consiste dans la scission, dans la dissociation d'une unité originaire : l'individu et sa personnalité. L'enseignant, ou le formateur d'enseignants, est traversé par deux finalités professionnelles qui peuvent se dissocier : l'une qui*

s'attache à la transmission des connaissances établies et l'autre qui vise la formation de la personne, conçue comme source autonome d'élaboration des savoirs. La contradiction réside dans l'existence séparée de buts complémentaires."

Cette approche, centrée sur le sujet, a pu détourner notre attention d'autres contradictions tout aussi importantes, celles qui traversent les formes sociales instituées, et qui déterminent le comportement individuel sans que le sujet en ait nécessairement conscience.

Les formes sociales déjà structurées, dans lesquelles s'engage le sujet en formation, sont élaborées dans un environnement multipartenarial et constituent, de ce fait, l'objet potentiel de luttes d'intérêts contradictoires. Ainsi, les formes qui dessinent l'activité professionnelle d'un compagnon dans un atelier de fabrication mécanique, peuvent être l'objet d'un véritable débat entre les ingénieurs, chargés de l'étude du processus de fabrication, et les membres du C.H.S.C.T.⁴, attachés au développement de la prévention et à l'amélioration des conditions de travail. Si, dans l'industrie, les techniciens sont, dans leur ensemble, attachés au développement de la prévention, le débat sur la place réservée à l'homme dans le processus de fabrication reste entier, et d'autant plus vif que la robotique est en progrès constant.

En résumé, nous dirons que les processus de formation se développent dans un espace de contradiction à deux dimensions :

- L'une renvoie au sujet psychologique traversé par des finalités professionnelles qui peuvent se dissocier.
- L'autre renvoie aux formes sociales, fruit de luttes entre des groupes, porteurs d'intérêts contradictoires.

La participation de notre équipe, le C.O.S.E.F.D.⁵, au processus de recherche de la qualité en formation, prend appui sur cette caractérisation de l'espace des contradictions. Dans un premier temps, et ce dans les années 80, nous avons travaillé la première dimension, c'est-à-dire la formation du sujet psychologique. Depuis 1990, c'est la dimension sociale de l'espace de contradiction qui est l'objet de nos investigations. Dans les deux cas, la qualité de la formation est attachée à la recherche de formes nouvelles qui intègrent les éléments de la contradiction, elle suppose l'explicitation des conflits et la gestion des contradictions.

⁴Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail.

⁵Centre d'Observation des Systèmes Emploi Formation Développement.

CONTRIBUTION DE L'A.D.P. AU PROCESSUS DE RECHERCHE DE LA QUALITE EN FORMATION

C'est à travers l'analyse de deux cas que nous préciserons la contribution de l'A.D.P. au processus de recherche de la qualité en formation.

1 - Nous essaierons de comprendre pourquoi la prise en compte du sens facilite le dépassement des intérêts contradictoires à travers l'exemple de la création d'un centre de formation dans le secteur professionnel du bâtiment : BATIPOLE en haute vallée audoise.

2 - Nous réfléchirons ensuite aux conséquences en termes de contrôle et d'évaluation de la prise en compte du sens à partir de la mise en place d'une innovation pédagogique : le développement d'un outil MULTIMEDIA au CEFOBAT⁶ de Lézignan-Corbières.

LE PROJET BATIPOLE

Le projet que nous présentons est une expérience de développement local dans une zone rurale de l'Aude. Les élus locaux, tentent de lutter contre le déclin du monde rural en aménageant une zone d'activités tournée vers le secteur professionnel du bâtiment et vers la filière bois. Ces choix s'expliquent par une tradition industrielle de fabrication de matériaux de construction, et l'importance des ressources en bois de la haute vallée de l'Aude. C'est dans ce contexte qu'a émergé l'idée d'un centre de formation continue, spécialisé dans les métiers du bois et du bâtiment. Dans une première approche, nous dirons que ce centre est un enjeu politico-économique majeur pour le maire d'une petite commune rurale. En effet, il est susceptible de relancer la dynamique d'implantation sur la zone d'activités. D'autre part, il répond à des préoccupations pragmatiques de la part des industriels, présents sur le site, qui disposeraient d'un outil adéquat pour former les artisans à la mise en oeuvre des nouveaux matériaux qu'ils commercialisent. Ces motifs sont étayés par une approche rationnelle des problèmes techniques et économiques du secteur professionnel du bâtiment se fondant sur l'observation paradoxale d'un déficit de qualification, et d'une relative abondance de l'offre de formation classique.

A partir de ce constat, les porteurs du projet ont déterminé des objectifs visibles et ont imaginé les moyens de mettre en oeuvre le centre de formation à BATIPOLE. C'est à ce stade que nous avons été sollicités pour analyser l'opportunité de la création du centre. Dans un cadre d'analyse et d'accompagnement du projet, l'étude engagée (Ourliac, 1992) s'était fixée comme objectif d'en évaluer la pertinence et d'en fixer les contours.

⁶ Centre D'étude et de Formation du Bâtiment.

Le rapport opère une analyse, technique et économique, pour fonder la pertinence du centre de formation. Nous pourrions schématiser la macro-structure de l'argumentation de la façon suivante :

- 1 - Analyse du contexte général du B.T.P. tant au niveau économique et technique, qu'au niveau de l'offre de formation.
- 2 - Clarification de l'idée BATIPOLE développée par les porteurs du projet.
- 3 - Mise en perspective des deux points précédents pour évaluer l'opportunité de la création du centre.

Dans la dernière partie, après la formulation d'un avis favorable quant à l'opportunité de développer le projet, ce sont les "COMMENT" qui sont les objets de l'étude. Comment créer BATIPOLE ? Comment réaliser l'équilibre financier ? Comment développer l'image BATIPOLE ? ...

Toutefois, l'étude n'est pas seulement une argumentation rationnelle, technico-économique. Elle est précédée d'un avant-propos, où un universitaire, en position de conseiller, et un industriel porteur du projet, signent, en guise de présentation du rapport, l'ébauche d'un projet socio-politique. "... *Le projet BATIPOLE, sous certains de ces aspects, contient en germe un projet socio-politique de grande ampleur. Il en dessine les grandes masses et propose l'ébauche, en modèle réduit des grandes connexions qui peut-être articuleront, demain, la formation des hommes, la recherche technologique, l'utilisation des temps libres, les préoccupations de santé, l'équilibre esthétique de l'environnement, l'économie énergétique, la symbiose des compétences partenariales et le respect des initiatives individuelles. ...*" En posant ainsi leur "vision du monde", avant toute analyse technico-économique, les auteurs nous proposent une grille de lecture et d'interprétation du rapport. Libre au lecteur de partager leur conception de l'avenir, de la récuser, de poser la leur. Mais, décider de l'avenir de BATIPOLE, ce n'est pas seulement contrôler la pertinence d'une argumentation technico-économique, mais c'est aussi, et d'abord, évaluer un projet.

L'avenir de BATIPOLE est apparu rapidement lié à la constitution d'une relation partenariale entre les industriels du bâtiment, les fabricants et négociants en matériaux, les organisations professionnelles, les organismes gestionnaires de la formation continue, et les pouvoirs publics dans leur ensemble. Sans dresser la liste des intérêts contradictoires que poursuivent ces partenaires, prenons un exemple qui nous ramènera aux luttes que peuvent se livrer des groupes quant au dessin d'une forme professionnelle. Ourliac (92) soulignait, dans le rapport d'opportunité,

les risques de voir les formations tendre vers une information commerciale. Pour notre part, nous constatons que les industriels, de manière générale, forment des installateurs de leurs produits, à partir de sessions courtes, spécialisées, fermées. A l'opposé, l'artisan en zone rurale ne peut pas être que le spécialiste d'un produit, il est nécessairement polyvalent. Il vise l'indépendance, l'autonomie. Prenons un autre exemple, l'industriel et le négociant en matériaux se rejoindront quant à l'opportunité de former les vendeurs de matériaux aux nouvelles technologies et au conseil. Formations qui contribueront à une meilleure utilisation des produits, donc à une meilleure image commerciale et à un accroissement des ventes. Le professionnel du bâtiment redoutera probablement cette ouverture, car ce sont aussi les clients "bricoleurs" qui auront ainsi accès à un savoir dont ils préféreraient garder le monopole.

Ces quelques considérations montrent combien il sera difficile de mettre en oeuvre la relation partenariale dans le cadre de BATIPOLE. Aujourd'hui, les discussions attendues, ont lieu autour de la rédaction de la convention de création du Centre de formation. Mais chaque fois que l'affaire semblait compromise, les futurs partenaires ont pu dépasser leur position immédiate en s'accordant sur la finalité du projet. Dans la tempête, c'est la boussole du sens et du "pourquoi" qui a sauvé le projet et permis de dépasser les intérêts particuliers⁷.

LE DEVELOPPEMENT D'UN OUTIL MULTIMEDIA AU CEFOBAT DE LEZIGNAN-CORBIERES

Cette réflexion s'appuie sur le suivi d'une innovation pédagogique réalisée au Centre d'Etude et de Formation du Bâtiment de Lézignan-Corbières. Il s'agit dans le cadre de formation en alternance, de développer un enseignement à distance complémentaire des séquences éducatives dispensées au centre et en entreprise. Au coeur du dispositif, un serveur télématique permet d'analyser les réponses à des exercices proposés, sous forme de dossiers, par les formateurs à l'issue du stage. L'analyse des réponses est effectuée par le logiciel ARBOSTEL⁸ qui offre au formateur la possibilité de traiter trois types de réponses : Q.C.M., question fermée, question semi-ouverte. L'apprenti, après avoir préparé son travail, de manière classique, saisit les réponses sur le minitel⁹, et immédiatement, reçoit un commentaire appréciant son travail et le renvoyant à des documents ressources, si nécessaire.

7 C'est dire toute l'importance que nous attachons à l'analyse de la demande qui renvoie à l'imaginaire signifié dans le discours, au-delà de la seule écoute des besoins exprimés dans l'énoncé. Cette analyse de la demande n'est pas réservée aux formations en sciences humaines, mais concerne aussi les métiers qui ne sont jamais réductibles à une technique. Un métier, c'est aussi un ensemble de valeurs, un univers symbolique, une temporalité spécifique.

8Développé par la société Inter-Scoop.

9Un numéro vert est à la disposition des apprentis.

Cette innovation s'inscrit dans une démarche globale de différenciation pédagogique des pratiques de formation. Ainsi, dans le cadre du renforcement des compétences en recherche de documentation et d'information, une démarche inspirée des travaux de l'A.F.L.¹⁰ est proposée aux apprentis. Trois étapes rythment la progression :

- 1- Un entraînement à la lecture rapide, à l'aide du logiciel ELMO qui permet de gérer des parcours différenciés.
- 2 - Des phases de conscientisation des apprentissages.
- 3 - Des réinvestissements dans différents domaines de lecture : roman, hebdomadaire, revue professionnelle, etc.

Afin de gagner du temps, qui est précieux dans les dispositifs de formation en alternance, les phases de réinvestissement, qui donnent du sens à l'ensemble de la démarche, sont proposées comme travail personnel en dehors du Centre, mais avec un dispositif d'accompagnement prenant appui sur le serveur télématique que nous avons décrit. Cet accompagnement vise davantage à réaliser les conditions d'une quasi "présence immédiate" du formateur à l'apprenti, qu'un contrôle rigoureux des acquis au cours de l'apprentissage. En effet, le bâtiment est un secteur professionnel où les connaissances sont traditionnellement transmises oralement. Si enseignement à distance il y a, c'est autant à réduire les distances socioculturelles des apprentis à la lecture, qu'à réduire les distances spatio-temporelles, que les formateurs s'emploient.

A partir de ce cas, nous évoquerons les problèmes liés au mécanisme de pénétration du contrôle dans l'évaluation¹¹ et, réciproquement, de l'évaluation dans le contrôle. En effet, nous avons été chargés d'établir, à l'intention des décideurs, un bilan de cette innovation, en proposant des perspectives quant à son devenir. Or comment rendre compte, et dans quel langage, d'une praxis pédagogique ? Quelle lisibilité pour le technicien du conseil régional ou le professionnel, membre du conseil d'administration du CEFOBAT ?

Si l'on consulte le bilan d'expériences analogues, réalisées dans d'autres centres de formation (quatre au niveau national), soit le compte rendu reste un document bilan à usage administratif rendant compte des objectifs et des moyens utilisés, soit il tente une approche scientifique. Cette tentative pour rendre opératoire un appareil scientifique s'appuie sur la mise en place d'un groupe témoin, la réalisation d'enquêtes, et la présentation des résultats sous forme de courbes. Mais il faut rechercher l'efficacité d'une telle démarche davantage au niveau symbolique, comme le suggère

¹⁰Association Française Pour la Lecture.

¹¹Nous renvoyons le lecteur aux travaux d'Ardoino et Berger (1989) sur le contrôle et l'évaluation.

Bourdieu (1982), que dans sa valeur de vérité. D'ailleurs les formateurs ne sont pas dupes, et suffisamment d'arguments jalonnent le texte pour prévenir le lecteur qu'il ne s'agit pas d'un travail scientifique.

Or, nous pensons qu'il est possible de rendre compte scientifiquement d'une praxis pédagogique, en dehors d'un schéma expérimental¹², pour peu que l'on différencie le contrôle de l'évaluation à partir de la distinction paradigmatique établie par Ardoino et Berger (1989). Du côté du contrôle, c'est-à-dire du quantitatif, de la mesure, de la norme : les coûts, le nombre d'exercices développés, le nombre de connexions télématiques, les progrès quantifiables enregistrés, les effets d'échelles, la transformation des pratiques pédagogiques dans ce qu'elle a de mesurable. Du côté de l'évaluation, c'est-à-dire du qualitatif, de l'hétérogène, du sens et des significations : le dégagement des valeurs qui sous-tendent les objectifs de chacun des partenaires engagés dans cette action, l'interrogation sur les significations de cette innovation, l'appréciation des effets qualitatifs induits par la transformation des pratiques pédagogiques. Autrement dit, sur le versant du contrôle, un calcul efficace en terme de rationalité technico-économique ; sur celui de l'évaluation, l'appréciation du "raisonnable", au sens de Ricoeur.

Mais comment articuler ces deux approches ? Ferrasse (1992) notait que : *"L'état de la question que nous avons réalisé nous montre que les deux professions qui se posent aujourd'hui théoriquement ce problème (les grands corps de contrôle et les psychosociologues de l'éducation) le résolvent par une latéralisation quelque peu impérialiste : l'évaluation des contrôleurs reste une mesure du qualitatif ; le contrôle des évaluateurs reste un repérage de points fixes qualitatifs."* Notre réponse méthodologique n'est pas encore complètement réfléchie. Mais le texte qui, à travers le rapport écrit, traduit dans un langage cohérent, chacune des finalités poursuivies par les partenaires, et qui les pose en regard des éléments dégagés par le contrôle, permet alors à l'expert ou au décideur, de se livrer à une nouvelle évaluation. Nous voulons dire par là que le problème de l'articulation évaluation-contrôle pourrait se résoudre par une méta-évaluation qui confronterait les données du contrôle aux données de l'évaluation. Il s'agirait pour les décideurs du devenir de cette innovation, de déterminer la valeur économique, c'est à dire les coûts qu'ils peuvent raisonnablement engager, au regard non seulement des "profits" attendus, mais aussi des valeurs symboliques et des significations en jeu.

¹²Le schéma expérimental n'est pas pertinent dans cette innovation qui s'appuie sur une démarche empirique, et non hypothético-déductive.

PERSPECTIVES POUR LA RECHERCHE

En guise de perspectives pour la recherche, nous voulons souligner la place centrale occupée par la problématique de la traduction entre des partenaires qui structurent, chacun, leurs informations dans différents éco-langages, porteurs de valeurs spécifiques. Tout d'abord, nous rappellerons une définition de la traduction proposée par Gilles Gaston Granger à l'occasion de l'ouverture du séminaire consacré à la traduction par l'institut d'études doctorales de l'Université de Toulouse le Mirail en 1992/1993. *“La traduction est une transposition de l'expression d'un objet ou d'une expérience au sein d'un univers symbolique à un autre univers symbolique, à condition que cette transposition ne se fasse pas terme à terme, signe à signe.”*

De cette définition, nous déduisons que traduire n'est pas coder et décoder et que dans toute traduction réside une part d'interprétation. Dans le cas des relations partenariales que nous venons d'évoquer, il s'agit d'une traduction entre des régions spécifiques de la culture, portées par des éco-langages différents : celui des techniciens du Conseil Régional, celui des politiques, celui des organismes professionnels, celui des formateurs, celui des gestionnaires des organismes de formation. Comment traduire, dans cet exemple, la praxis pédagogique ? C'est-à-dire comment transposer cette praxis inscrite dans l'univers des formateurs dans la praxis des politiques ou des professionnels ? Et réciproquement, comment transposer les préoccupations des politiques dans l'univers pédagogique ? Cette traduction suppose une double relation de proximité entre l'expert-conseiller et les formateurs d'une part, et d'autre part, l'expert-conseiller et les politiques. Cette double relation de proximité s'effectue dans un rapport de tension entre familiarisation et distanciation, rapport évoqué par Bourdieu (1993), à propos de l'entretien qui doit se situer entre une trop grande familiarité où *“tout irait sans dire et donc rien ne serait dit”* et une trop grande distanciation où la compréhension deviendrait impossible. Mais cette double relation de proximité entre des univers symboliques différents qui passe au travers de l'expert doit pouvoir s'objectiver.

C'est l'une des fonctions du rapport d'expertise-conseil qui joue un rôle d'intermédiaire entre les différents partenaires. La trame des informations qui le constituent, favorise l'émergence d'une culture partagée, condition d'un débat démocratique relatif au problème étudié.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

ARDOINO J., BERGER G (1989). - **D'une évaluation en miettes à une évaluation en actes. Le cas des universités.**

Préface de E. Bayer. Postface de R. Pages. Paris, Matrice ANDSHA.

BOURDIEU P. (1982). - **Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques.** Paris, Fayard.

BOURDIEU P. et al. (1993). - **La misère du monde.** Paris, Seuil.

DE LANDSHEERE V. (1992). - **L'éducation et la formation.** Paris, PUF.

FERRASSE J. (1972). - Les conflits de l'éducateur d'adultes, in **La pédagogie contemporaine**, Dion GABAUDE J.-M. Toulouse, Privat.

FERRASSE J. (1992). - Projet de développement local et Aide à la Décision Politique (A.D.P.), in **Fonction des projets dans les structures personnelles et sociales**, Actes du colloque organisé par le groupe interstructurations du sujet et des institutions, E.R./C.N.R.S. 15 et U.F.R. de psychologie, Université de Toulouse 2 Le-Mirail, 23, 24 Septembre 1992. Toulouse, EUS.

OURLIAC G. (1992). - **Un centre de formation à BATIPOLE ?** Diffusion restreinte.

RICOEUR P. (1986). - **Du texte à l'action. Essais d'herméneutique, II.** Paris, Seuil.